 **Mons, Le 9 février 2023**

**La semaine de remédiation pédagogique du 6 au 10 mars 2023**

Suite à la réforme des rythmes scolaires entrée en rigueur en août 2022, nos équipes ont entamé une réflexion sur les rythmes des bulletins, sur la manière d’évaluer l’élève, et par conséquent sur la remédiation pédagogique.

Ce travail est parti des constats suivants, vécus au quotidien par nos équipes pédagogique : les professeurs observent des expériences très enthousiasmantes qui côtoient des vécus d’échec et d’impuissance, à côté d’enfant vivant un parcours scolaire mobilisant leurs capacités et leurs compétences, trop de jeunes vivent l’école dans un sentiment d’échec permanent et de résignation.

Quand les choses ne vont pas, il est nécessaire de faire preuve de créativité, d’expérimenter de nouvelles voies et de soumettre celles-ci au crible de l’évaluation pour en dégager les meilleures pratiques. Ceci constitue l’objectif de ce présent dispositif sur la remédiation pédagogique qui sera évalué et ajusté sur minimum 3 ans.

La remédiation pédagogique désigne les actions entreprises à la suite des [évaluations](https://www.bienenseigner.com/tag/pedagogie-evaluation/).  Il s’agit alors pour l’enseignant de mettre une nouvelle fois l’élève en relation avec le savoir, mais d’une manière différente.

L’objectif principal de la remédiation pédagogique est de limiter l’hétérogénéité d’une classe, d’aider les élèves en difficultés, de donner aux élèves performants la possibilité d’agrandir leur champ d’activités et de garantir une réussite immédiate.

La récente crise sanitaire nous avait déjà amenés à organiser une semaine de remédiation spécifique pour soutenir les élèves en difficultés, voire en décrochage scolaire. C’est de cette expérience que nous nous sommes inspirés afin de proposer aux élèves une semaine de remédiation du lundi 6 au jeudi 9 mars 2023, le vendredi 10 étant consacré aux éventuelles évaluations certificatives/UAA à représenter.

* une aide ciblée en cours d’options, en éducation physique, en étude du milieu, en français, en langues modernes, en mathématique et en sciences,
* un coaching scolaire ciblé pour répondre à toutes les questions,
* une approche méthodologique en petits groupes,
* la possibilité d’identifier ses lacunes et de les combler,
* l’opportunité de préparer ses évaluations certificatives dont celle.s du vendredi 10/03
* un cadre accueillant et convivial,
* un élargissement du champ des compétences possibles et des centres d’intérêt.

Cette remédiation différée est la suite logique du [bulletin certificatif/sommatif (période 2),](https://www.bienenseigner.com/evaluation-formative-et-evaluation-sommative/) afin de s’adapter aux besoins des différents élèves et d’apporter une aide aux élèves en difficultés au sein des classes mais aussi de leur donner la possibilité de réussir.

Ainsi, suite aux conseils de classe du mois de février, les élèves seront envoyés par leur équipe pédagogique soit vers une remédiation adaptée à leurs besoins, soit vers une série d’activités leur permettant d’expérimenter de nouvelles compétences.

Un courrier explicatif avec l’horaire et l’organisation de cette semaine spéciale sera envoyé aux parents et distribué aux élèves. Merci à vous d’y être attentifs : un coupon réponse devra être rendu aux éducateurs.

L’horaire de cette semaine et le choix des activités sont considérés comme une semaine de cours « normale » et sont par conséquent obligatoires

Nous restons à votre disposition pour toutes vos questions.

L’équipe de Directions des Ursulines Secondaires